

CAHIERS SIMONE WEIL

VARIA

Revue trimestrielle publiée par
*l'Association pour l'étude
de la pensée de Simone Weil*

SOMMAIRE

Françoise DASTUR	
<i>Simone Weil et la pensée de l'Inde</i>	1
Andrea FUENTES MARCEL	
<i>Simone Weil : de la pensée liminale et de l'impersonnel</i>	15
Jean-François PETIT	
<i>Simone Weil et Emmanuel Mounier</i>	
<i>Deux façons de penser le désarroi de notre temps</i>	31
Robert CHENAVIER	
<i>Transformer la vie par la poésie</i>	41
<i>Comptes rendus</i>	57
<i>Citations</i>	67
<i>Échos et Nouvelles</i>	71
<i>Compte rendu de l'assemblée générale</i>	75
<i>Table des articles publiés dans le tome XLIV (2021)</i>	79
<i>Index des comptes-rendus parus dans le tome XLIV (2021)</i>	81

« Si on se représente le soleil, tel qu'il est – lointain, parfaitement impartial dans la distribution de la lumière, absolument astreint à un cours déterminé – comme un être sentant et pensant, quelle meilleure représentation de Dieu peut-on trouver ? Quel meilleur modèle à imiter ?

Si le soleil voyait les crimes et les malheurs d'ici-bas, quelle compassion impuissante et parfaitement pure descendrait de lui sur nous ? »

(S. Weil, *Cahiers*, OC VI 4, pp. 171-172)

SIMONE WEIL ET LA PENSÉE DE L'INDE

Françoise DASTUR *

Depuis que j'ai découvert l'œuvre de Simone Weil tout au début de mes études de philosophie, grâce au petit livre de François Heidsieck, paru en 1965 aux éditions Seghers ¹, l'admiration profonde que je lui porte n'a cessé d'augmenter. Je suis certes encore loin aujourd'hui d'avoir parcouru les treize volumes déjà publiés de ses œuvres complètes, mais ce qu'elle a écrit sur la condition ouvrière et la question coloniale la place à mes yeux au sommet de ce que fut et est encore aujourd'hui la philosophie occidentale moderne. Elle est en effet la seule de tous les penseurs du xx^e siècle à avoir choisi de faire l'expérience du travail en usine, de ce qu'il ne faut pas hésiter à nommer un esclavage moderne, et la première à avoir mis en rapport colonialisme et nazisme. Je cite à cet égard un texte de l'année 1943 : « Il faut regarder le problème colonial comme un problème nouveau. Deux idées essentielles peuvent y jeter quelque lumière. La première idée, c'est que l'hitlérisme consiste dans l'application par l'Allemagne au continent européen, et plus généralement aux pays de race blanche, des méthodes de la conquête et de la domination coloniales ². »

Elle est également la première et l'une des seules parmi les philosophes français à avoir initié ce que l'on nomme aujourd'hui un

* Texte d'une conférence prononcée le 16 octobre 2021 au cours d'un colloque organisé par Jean-Marc Ghitti au Centre Roger Fourneyron, Le Puy-en-Velay, intitulé « Simone Weil et les pensées d'ailleurs ».

1. Rééd. Paris, L'Harmattan, 2011.

2. S. Weil, « À propos de la question coloniale dans ses rapports avec le destin du peuple français » [1943], *OC* V 1, pp. 280-295.

SIMONE WEIL : DE LA PENSÉE LIMINALE ET DE L'IMPERSONNEL

Andrea FUENTES-MARCEL

Simone Weil a voulu aller vers l'intelligible en partant de la radicalité de l'expérience humaine, en cherchant à en connaître les origines. Ainsi, s'étant prêtée à des expériences extrêmes, elle fait preuve d'une capacité particulièrement liminale, entendant par là que la pensée qui médite ces expériences ne saurait faire lui-même preuve de radicalité. Ce faisant, elle élabore un parler transformateur qui déracine pas à pas la pensée des formes par lesquelles elle s'exerce habituellement et, bien que ses recherches soient réalisées avec la plus grande fermeté, elle n'a pas pour habitude d'enserrer le discours dans des concepts radicaux. Ses écrits ne perdront jamais rien de leur génie car, sans être des représentations définitives, ils continueront d'être rédigés de manière débordante, revisitant des concepts, les remodelant et les déplaçant tout à la fois au cours d'une exploration soutenue. De là naît l'impression du lecteur qu'une certaine dérive sémantique s'opère puisque l'acte de penser implique nécessairement une « adaptation des mots qui en transforme le sens, sans que leur signification nouvelle puisse être elle-même définie par des mots » (« Quelques réflexions autour de la notion de valeur » (OC IV 1, p. 59).

En employant le terme de pensée liminale, j'ai ici l'intention de mettre l'accent sur le sens de passage entre les concepts et les disciplines, ainsi qu'entre les espaces : il convient de contempler cet adjectif depuis sa racine *limen* : le « seuil », plutôt que *limes* : la « limite ». Ainsi, l'opposé de l'expérience radicale, celle qui sonde les racines du fait humain, ce n'est pas l'absence d'expérience mais l'acte de se disposer à envisager cette radicalité depuis son seuil. En ceci réside la liberté exercée par Simone Weil, pensant et dialoguant au sein de la zone d'ombre qui marque le transit entre chaque concept clair. Cela étant, certains concepts limpides se verront modifiés, parfois

SIMONE WEIL ET EMMANUEL MOUNIER

DEUX FAÇONS DE PENSER LE DÉSARROI DE NOTRE TEMPS

Jean-François PETIT

Parmi les petits textes en circulation de Simone Weil, on trouve assez facilement *La personne et le sacré*¹. De format réduit (une trentaine de pages), il est tentant d'en faire une lecture directe, sans le situer dans l'architecture de la pensée et des écrits de Simone Weil. Mais comment comprendre cet *opus*, sinon en le rapportant à *L'Enracinement*, où elle tente là une véritable refondation absolue de l'ordre humain, ou même à ses *Réflexions sur les causes de la liberté et de l'oppression sociale* de 1934, où elle considérait que toutes les raisons de vivre s'évanouissaient, où elle voulait tout remettre en question ?

Son analyse de la vie sociale contemporaine est corroborée, cinq ans plus tard, par son exigence de comprendre ce qui se passe, en faisant aussi rupture vis-à-vis de tous les conformismes ambiants. En effet, le rôle de la philosophie est, comme le dira à sa suite Michel Foucault, effectivement d'aider à agir, en opérant un « diagnostic du présent ».

Dès lors, on ne sera pas surpris du caractère abrupt de son propos et de sa critique sans réserve du concept de *personne*, alors qu'elle entend dans le même temps proposer des prolégomènes, qu'elle appelle musicalement « prélude » à une déclaration des devoirs envers l'être humain. André Philip, qui, à Londres, dirigeait le Commissariat à l'Intérieur et au Travail au sein de l'organisation de la France Libre, a bien compris que Simone Weil n'était pas faite pour les notes et rapports soumis à discussion en vue de la reconstruction technique de

1. S. Weil, *La Personne et le sacré*, Payot & Rivages, 2017. Les références dans le texte renvoient à cette édition. [Texte revu et reproduit sous le titre du manuscrit, « Collectivité — Personne — Impersonnel — Droit — Justice », in *OC V* 1, pp. 212-237].

TRANSFORMER LA VIE PAR LA POÉSIE

Robert CHENAVIER *

« Le verbe ne peut longtemps demeurer dans la stratosphère du verbe. »

René Char, *Œuvres complètes*, « Bibl. de la Pléiade », 1983, p. 180

« Les travailleurs ont besoin de poésie plus que de pain. Besoin que leur vie soit une poésie. »

Simone Weil, *Cahiers*, OC VI 3, p. 314

Simone Weil a composé des poèmes et elle attachait une importance particulière à cette forme d'expression. Jean Tortel écrivait même : « Je crois bien qu'avant tout, elle se désirait poète. Je crois bien qu'elle aurait sacrifié son œuvre pour les quelques poèmes qu'elle a écrits ¹. » Toutefois, ce n'est pas de Simone Weil poétesse qu'il va être question ², mais d'une poétique « élargie », qu'elle esquisse à plusieurs reprises et qui présente un grand intérêt philosophique et spirituel. Cette poétique n'est pas une création littéraire, elle est une *transposition* ³ dans la vie, dans les activités, dans l'action et les gestes. Précisons à l'aide d'un passage d'une lettre de Simone Weil au père Perrin, au sujet de François d'Assise :

* Cet article reprend, remanié et augmenté, le texte d'une conférence donnée au Centre Joë Bousquet à Carcassonne, lors des journées consacrées à « Poésie et philosophie », les 22-23 septembre 2018, à l'initiative de René Piniès.

1. Jean Tortel, « Simone Weil à Marseille », *Revue Sud*, Marseille, 87/88, 1990, p. 28.

2. Voir à ce sujet Gisella Gutbrod, « Théorie et pratique de la poésie », *CSW*, juin 1994, pp. 145-157.

3. Sur l'importance de la notion de transposition chez Simone Weil, on se reportera aux actes du colloque de Cerisy (2017), publiés sous le titre *Simone Weil. Réception et transposition* (dir. R. Chenavier et T. Pavel), Paris, Garnier-Classiques, 2019.

COMPTES RENDUS

• Robert CHENAVIER, *Simone Weil, une Juive antisémite ? Éteindre les polémiques*, Paris, Gallimard, 2021, 226 p.

Robert Chenavier pose dans cet ouvrage la question, douloureuse pour bien des lecteurs de Simone Weil, des rapports de la philosophe au judaïsme, dont il essaie de fixer les termes de la manière la plus précise et la plus objective possibles. L'enjeu de l'ouvrage est double : montrer l'inconsistance de lectures qui ont fait époque et qui prêtent à Simone Weil des propos ou des positions qu'elle n'a pas tenus d'une part, expliciter la teneur réelle de la pensée de Simone Weil sur le judaïsme d'autre part, en s'appuyant notamment sur un texte rédigé en 1942 alors qu'elle travaillait comme rédactrice pour la France libre à Londres. Robert Chenavier, sans édulcorer la pensée de Simone Weil, montre qu'il y a effectivement des difficultés dans sa réflexion sur le judaïsme, qu'il convient de chercher à comprendre avant de la juger, et pour pouvoir le faire le cas échéant.

Pour répondre à ce double objectif, Robert Chenavier mobilise plusieurs ressources. Les textes de Simone Weil d'abord, publiés ou non de son vivant, qui devraient être les seuls éléments permettant de mettre en évidence ce que dit et pense la philosophe. L'auteur fonde également son analyse sur un certain nombre d'études historiennes, permettant de comprendre les conditions historiques et politiques de l'époque, qu'il faut avoir en main pour mesurer ce qui pouvait, en 1942, être su et compris, et conséquemment ce qui pouvait être exprimé sur les conditions de persécution de la communauté juive, qui relevaient, au sens strict, de l'inimaginable.

C'est sur la base de ces ressources que Robert Chenavier se prête à l'examen des lectures de l'œuvre de Simone Weil auxquelles se sont prêtés des auteurs comme Paul Giniewski, Léon Poliakov ou George Steiner notamment, et montre les ressorts passionnels sur lesquels leurs analyses reposent, ce qui les rapprochent singulièrement de l'insupportable logique de l'antisémitisme

CITATIONS

• Aurélien Berlan vient de publier un ouvrage intitulé *Terre et Liberté. La quête d'autonomie contre le fantasme de la délivrance* (Le Batz, éditions La Lenteur, 2021). L'ouvrage est manifestement inspiré de S. Weil, notamment de ses *Réflexions* (1934), dans lesquelles elle proposait une perspective nouvelle sur la liberté dont l'importance a été négligée : libérer la définition de la liberté de l'obsession de dépasser la nécessité par une « délivrance ». Ce qui explique le sous-titre de ce livre qui tente de dégager les tenants et les aboutissants de ce tournant qui n'ont pas été entièrement perçus par S. Weil. En épigraphe figure d'ailleurs un long passage des *Réflexions*, dans lequel S. Weil écrivait qu'il était temps de « renoncer à rêver la liberté, et de se décider à la concevoir » (OC II, 2, p. 72).

Évoquant certains « socialistes lucides » qui ont reconnu et reformulé l'idéal du socialisme, A. Berlan retient notamment S. Weil, qui a « montré que le progrès dans la maîtrise de la nature, parce qu'il suppose d'organiser la collaboration à une échelle toujours plus vaste, renforce la subordination des ouvriers qui exécutent le travail aux cadres qui l'organisent. De manière originale dans la pensée occidentale, elle en déduisait qu'il fallait se libérer du rêve de dépasser la nécessité » (pp. 113-114). À propos du renversement des rapports de dépendance des dominés vis-à-vis de leurs oppresseurs, l'A. remarque qu'« ils ne pouvaient rivaliser avec eux sur le plan militaire, même s'ils pouvaient se passer d'eux sur le plan matériel. S. Weil notait ainsi que dans la plupart des sociétés, les "privilegiés, bien qu'ils dépendent, pour vivre, du travail d'autrui, disposent du sort de ceux mêmes dont ils dépendent" [*Réflexions*, op. cit., p. 89] » (pp. 126-127). Plus loin, A. Berlan observe : « Être en mesure d'assurer sa subsistance ne rend pas libre si l'on n'est pas en mesure d'assurer sa propre défense. Bien au contraire, cette capacité fait de nous la proie rêvée de ceux qui veulent être délivrés des nécessités matérielles et ont les moyens de nous subjuguier, sans prendre trop de risque. Voilà pourquoi Weber estimait que les classes qui ne pouvaient pas s'offrir un équipement militaire et s'exercer aux armes "n'étaient plus, par là